

Sommaire

Baromètre éco – Les indicateurs économiques et sociaux de la CGT, un nouvel outil au service des luttes	2
Retraites – Le pôle éco au service de la lutte sur le financement des retraites	4
Salaires, « coût du travail » et négociations – Des productions pour soutenir les luttes	5
Inflation – un sujet revendicatif crucial	6
Les coûts du capital – Des dividendes aux aides publiques	7
Éléments économiques dans l'entreprise – Mieux comprendre son entreprise et lutter à partir de ses chiffres : une nécessité	8
Financement de l'économie – Un enjeu de rapport de force	10
Réduction du temps de travail – Retrouver le chemin du progrès	11
Environnement – Une question de plus en plus incontournable	11
Égalité femmes-hommes – Retour sur les travaux du pôle éco en matière d'égalité entre les femmes et les hommes	13
Recherche – La CGT a publié dix rapports en quatre ans	14
Repères statistiques	16

Édito

Le pôle éco au service des organisations

Une Lettre éco particulière

Vous tenez entre les mains une *Lettre éco* particulière. Vous n'y trouverez pas d'articles d'actualité, ni de décryptages de fond. Le congrès confédéral nous offre l'opportunité d'expliquer aux camarades concrètement ce qu'est l'activité du pôle éco, les sujets sur lesquels il intervient, les documents, supports et outils qu'il produit. Plutôt que d'organiser la présentation par type de production, nous avons opté pour une présentation centrée sur les principaux thèmes revendicatifs sur lesquels nous sommes particulièrement sollicité-es. Citons par exemple la question des salaires, du coût du capital, de la dette publique, du financement des retraites, des 32 heures, de la lutte sur les chiffres de l'entreprise, sans oublier, bien sûr, les incontournables questions environnementales.

Analyser, vulgariser, équiper et massifier : les principales missions du pôle éco

Les questions économiques peuvent paraître aux yeux de nombreux camarades comme trop techniques, trop difficiles et trop éloignées de la réalité concrète du travail. En écoutant les éditorialistes

sur les principales chaînes de télévision, on en viendrait même à croire que l'économie est une science au service exclusif du patronat. La réalité est que l'économie est un champ et un outil de lutte. Le patronat et le gouvernement l'ont bien compris, tant ils usent des chiffres pour discipliner, dominer, réformer et faire taire. Qui n'a jamais subi une présentation de l'employeur-se expliquant, chiffres à l'appui, qu'il n'y a pas d'alternative aux réductions d'effectifs, pas les moyens pour des augmentations de salaires ? Qui n'a jamais entendu un-e ministre jurer qu'il n'y avait pas d'alternative à l'austérité ou, au hasard, à l'augmentation de l'âge de départ en retraite ? Nos publications, que nous souhaitons toujours les plus claires et accessibles possible, visent l'exact inverse. Montrer, avec des analyses économiques, à l'appui de chiffres et données, de raisonnements économiques (forcément différents de ceux de la classe avec laquelle nous sommes aux prises) qu'il existe de nombreuses alternatives, que les choix économiques sont *toujours* des choix politiques, que les phénomènes économiques s'expliquent *toujours* par le conflit entre le capital et le travail.

De multiples supports au service des militant·es

Depuis quatre ans, nous avons multiplié les types de publication pour coller au mieux aux réalités de nos vies militantes. Que l'on soit clair : l'idée n'est pas de simplifier, mais d'accroître les canaux par lesquels les camarades peuvent avoir accès et utiliser nos productions.

Nous avons rédigé plus de cent cinquante « mémos », des formats courts avec des analyses régulières. Dans la même logique, la *Lettre éco* donne chaque mois des clés d'analyse.

Sur des sujets plus spécifiques, des diaporamas, des *Notes éco* sont systématiquement produites (financement des retraites, 32 heures, dette, salaire et inflation, etc.). Ces documents visent à être des références sur les sujets

pour les militant·es. Nous les faisons vivre dans nos organisations, à l'invitation de celles-ci. Nous avons pu rencontrer des camarades des trois quarts des départements du pays lors de formations, et nous espérons bien amplifier encore notre capacité à rencontrer directement les camarades pour vérifier que nos publications et analyses sont utiles, compréhensibles et claires.

Enfin, des publications plus importantes sont produites chaque année. Citons-en au moins deux. Le « Baromètre éco », publié tous les ans, est la référence chiffrée pour chaque camarade sur l'ensemble de nos sujets revendicatifs. Le guide « Lutter avec les chiffres » repart de la réalité concrète des entreprises, pour mener la lutte revendicative à partir des données de l'entreprise en lien avec les cabinets d'experts.

Toutes ces publications sont disponibles sur le site du revendicatif confédéral : analyses-propositions.cgt.fr.

Bien sûr, il est impossible de dresser un bilan exhaustif de quatre années de travail en quelques pages. Cela dit, cette *Lettre éco* vous donnera un bon aperçu de ce que nous faisons concrètement au pôle éco confédéral, des projets que nous avons pour la suite, des thématiques abordées et des types de document que nous produisons. Nous sommes à votre disposition, dans vos organisations, pour intervenir, échanger, proposer des formations sur les grands sujets revendicatifs. Un pôle économique au service des luttes et des organisations : voilà notre ambition !

Mathieu Cocq, responsable du pôle économique confédéral

Baromètre éco

Les indicateurs économiques et sociaux de la CGT, un nouvel outil au service des luttes

Depuis 2020, le pôle économique confédéral publie un « Baromètre » annuel. C'est devenu une publication incontournable de notre activité. La quatrième édition vient de paraître en ce début d'année 2023.

La nouvelle édition des « Indicateurs économiques et sociaux de la CGT » vient de sortir. Elle en regroupe une soixantaine d'indicateurs économiques et sociaux, issu de services statistiques ministériels, de l'Insee, du COR ou encore d'études scientifiques. Chacun de ces indicateurs est commenté et interprété avec notre vision CGT.

S'approprier les chiffres, un enjeu majeur

Nous sommes bombardé·es de chiffres toute la journée, c'est un fait. Dans le débat public actuel, les chiffres sont assésés comme des arguments d'autorité ayant pour but de clore tout débat. Or les chiffres, les statistiques sont

toujours l'objet de conventions et doivent être discutés. Ce ne sont que des outils pour alimenter le débat.

Choisir quel chiffre mettre en avant, c'est déjà arbitraire et cela a parfois pour but d'en cacher un autre. L'un des objectifs de ce livret est de promouvoir des chiffres qui sont rarement discutés par le gouvernement, le patronat et les médias dominants.

D'autres chiffres sont eux bien connus, mais interprétés d'une

manière souvent différente de celle que l'on peut avoir à la CGT ; le chiffre sur la dette publique de la France en est un parfait exemple. Ce livret est donc un outil d'auto-défense, mais aussi de contre-attaque, qui est utile tout au long de l'année. Chacune de ses quelques dizaines de pages présente un graphique, un chiffre à retenir, et une petite explication CGT. Il permet de mettre en contexte, en perspective, pour un tract ou autre, ce qui se passe dans son entreprise ou son service.

Il doit également aider à apporter des éléments qui permettent de donner du corps et du relief aux revendications. Nous apportons des éléments qui peuvent être essentiels dans n'importe quel débat ou discussion, mais aussi pour aller convaincre les salariées, écrire des tracts, etc.

La « Baromètre » comme support de discussion

Ce livret évoque de multiples sujets, qui sont traités très suc-

cinctement sur une page. Nous faisons donc référence à des écrits plus développés lorsque c'est possible. Il n'a pas vocation à traiter les sujets exhaustivement, il est surtout une invitation à la discussion, en amenant à se questionner.

Les camarades du pôle économique sont disponibles pour animer ces discussions lors de journées d'études autour de ce « Baromètre ». Ces journées d'études sont également l'occasion pour les camarades de s'approprier au mieux cet outil, ce qui est un enjeu majeur pour promouvoir sa diffusion.

Ce « Baromètre », comme l'ensemble des publications du pôle économique confédéral, n'est pas réservé aux « expertes ». Il s'adresse à toutes les camarades et ne nécessite aucun prérequis sur les questions économiques. L'appropriation de ces dernières est l'affaire de toute la CGT. Ce sont nos adversaires qui cherchent à faire croire que l'économie est une science d'expertes, afin d'impo-

ser ensuite l'idée qu'« il n'y a pas d'alternative ».

Un outil qui évolue chaque année

Ce livret est mis à jour tous les ans pour que les camarades aient à disposition des informations actualisées. De plus, en fonction de ce que font remonter les camarades, nous enlevons ou modifions des indicateurs qui paraissent soit trop compliqués, soit moins intéressants au vu du contexte économique. À l'inverse, d'autres peuvent être ajoutés afin d'apporter des éléments sur des problématiques qui montent dans les sujets d'actualité. Dans la nouvelle version de 2023, ont été ajoutées, à la fin de chaque chapitre, les principales revendications liées aux indicateurs présentés.

Cette mise à jour annuelle est l'occasion pour nous de prendre en compte les retours pour que cet outil soit le plus adapté possible et réponde aux attentes des camarades. Ces retours sont donc les bienvenus.

Indicateurs économiques et sociaux de la CGT



Retrouvez la dernière édition des indicateurs économiques et sociaux de la CGT en ligne sur analyses-propositions.cgt.fr/barometre-eco-2023-indicateurs-economiques-et-sociaux-de-la-cgt



Retraites

Le pôle éco au service de la lutte sur le financement des retraites

L'actualité est marquée par la lutte contre la réforme des retraites. C'est la deuxième tentative d'Emmanuel Macron, après son échec de 2019-2020 pour nous imposer un système de retraite par points.

Le système par points, prétexte pour faire des économies

En 2019-2020, le projet d'Emmanuel Macron et son gouvernement était de mener une réforme systémique, c'est-à-dire de transformer totalement notre système de retraites. Dans un premier temps, les motivations budgétaires derrière ce projet étaient totalement niées. Au-delà d'un système par points, ce qui était prévu dans cette réforme était la mise en place d'un âge pivot à 64 ans. Dans ce système, l'âge pivot déterminait si la pension était sujette à une décote ou une surcote. Au vu du niveau actuel des pensions, prendre sa retraite avec une décote est inconcevable. L'objectif était évidemment d'inciter les travailleuses à travailler plus longtemps pour faire des économies.

Ce n'est qu'au début de l'année 2020, après déjà plusieurs semaines de mobilisation intense, que le gouvernement a mis en avant avec insistance la question budgétaire. Comme on le voit avec le projet de réforme actuel, l'argument budgétaire est vu comme un argument d'autorité devant couper court à tout débat.

En février 2020, cette question de l'équilibre du système s'est traduite par une conférence de financement composée des organisations

syndicales représentatives et du patronat. La CGT avait pu, lors de cette première séance (il n'y en a eu qu'une finalement), être accompagnée de Michaël Zemmour, économiste spécialiste de la protection sociale, qui avait démontré qu'il n'y avait aucune urgence budgétaire, contrairement à ce que le gouvernement cherchait à faire croire.

La CGT avait ensuite présenté l'ensemble de ses pistes de financement, non seulement pour combler le supposé déficit mis en exergue par le gouvernement, mais surtout pour financer notre contre-réforme qui doit nous mener notamment à la retraite à 60 ans avec la réindexation des pensions sur les salaires.

Financer nos revendications en matière de retraites

Emmanuel Macron est donc revenu à la charge quelques années après cet échec. Les réelles intentions ne sont même plus dissimulées derrière une volonté pseudo-réformatrice. S'en prendre aux droits des travailleuses pour faire des économies, voilà l'objectif. Une nouvelle fois, l'argument budgétaire fait preuve d'autorité. « Sans réforme, le système va s'écrouler », voilà le narratif répété sans cesse depuis des mois. Ce discours finit par perdre en efficacité. Les démonstrations sont

nombreuses pour montrer qu'il n'y a nulle fatalité, que c'est uniquement une question de choix politique. La Première ministre, Élisabeth Borne, est même allée jusqu'à s'en prendre personnellement au président du Conseil d'orientation des retraites (COR), qui a refusé devant l'Assemblée nationale de valider ce discours fataliste d'un système de retraites en péril.

Pour le pôle économique, l'enjeu reste le même : démontrer d'une part que les déficits affichés sont largement contestables, et d'autre part, que même s'ils étaient avérés, ils pourraient être comblés très simplement.

La CGT n'a jamais défendu le statu quo en matière de système de retraites. La vraie question est plutôt de savoir comment financer nos revendications. Comme souvent, le cœur du problème est la répartition des richesses et de la valeur ajoutée. Nous avons mis en avant tout un ensemble de solutions dans une *Note éco*, qui doit aider les camarades à s'approprier ces mesures et leur permettre de convaincre les salarié·es que la retraite à 60 ans, avec indexation des pensions sur les salaires, est un projet crédible et finançable.

L'ensemble des publications du pôle économique à propos du financement des retraites sont disponibles [ici](#)¹. Les autres publications, qui relèvent davantage de l'analyse de notre système de retraites et du projet gouvernemental, sont [ici](#)².

1. Voir « Publications éco – Retraites ».

2. Voir « Bataille des retraites », analyses et propositions CGT.

Salaires, « coût du travail » et négociations **Des productions pour soutenir les luttes**

Les questions de salaires, de « coût du travail » et de négociations, intrinsèquement liées les unes aux autres, sont au cœur des débats en ces temps d'inflation. Retour sur les éléments mis à disposition par le pôle économique confédéral sur ces sujets.

Le contexte actuel d'inflation impose sur le devant de la scène la question des salaires, actuellement la plus discutée de toutes ces dernières années. La raison est simple : chaque nouvelle poussée d'inflation, non compensée par une hausse du salaire dans les mêmes proportions, fait perdre du pouvoir d'achat.

Les luttes et les conflits sur le sujet explosent partout, parfois à l'échelle d'un secteur d'activité entier, et plus largement au sein d'une multitude d'entreprises. Deux camps s'affrontent alors : les partisans du maintien d'un « coût du travail » le plus faible possible, par définition opposés aux hausses de salaire ; et les autres, comme nous à la CGT, qui revendiquons entre autres des augmentations générales et une meilleure reconnaissance des qualifications.

Deux visions pour deux modèles de société

Les premiers s'évertuent à marteler que le « coût du travail » est trop élevé en France, qu'il est responsable du chômage, et que la seule manière de conserver l'emploi français face à la concurrence de pays à plus bas coût est de le maintenir le plus bas possible. Ces éléments de langage sont généralement assez vite accompagnés d'un argumentaire en faveur des

exonérations de cotisations et de baisses d'impôts. Autant dire que les augmentations de salaires, qui plus est sous leur forme collective, n'y font pas consensus. Tous les prétextes sont bons pour substituer à ces augmentations générales de salaires des augmentations individuelles, ou même des éléments non salariaux comme les primes et les dispositifs type participation ou intéressement. C'est la position dominante à l'heure actuelle, et celle dans laquelle s'inscrivent nos gouvernements successifs depuis plusieurs décennies, organisations patronales avec eux.

À la CGT, nous portons au contraire l'idée que chacune devrait pouvoir vivre dignement de son travail, et dès lors, que le salaire devrait permettre d'accéder à un ensemble de choses qui font la vie (manger, se loger, se vêtir), mais qui font aussi la vie en société (accéder à la culture, voir des ami-es, etc.). C'est dans ce sens que l'on porte la revendication d'un Smic à 2 000 euros bruts mensuels. Nous portons aussi l'idée selon laquelle le Smic est le salaire d'entrée, sans qualification distinctive, et que chaque niveau de diplôme supérieur devrait être reconnu par une différence de salaire significative. Mais pour que cette hiérarchie des salaires demeure, il faut également que chaque hausse de

l'inflation se matérialise par une augmentation de l'ensemble des niveaux de salaire : c'est ce que l'on appelle l'échelle mobile.

Une opposition qui perdure et des réponses concrètes qui manquent toujours

Le contexte d'inflation n'est pas venu remettre en cause cette opposition, bien au contraire. Alors que la hiérarchie des salaires se tasse toujours davantage, sous l'effet de la hausse du Smic qui est le seul à être indexé sur l'inflation, tant les revalorisations des minima conventionnels au niveau des branches que les négociations annuelles obligatoires en entreprise patinent. S'il n'est pas nouveau que les négociations de branche sur ce sujet soient particulièrement peu bénéfiques aux salarié-es, la période récente aura plutôt accentué cette tendance. Quant aux négociations annuelles sur les salaires qui se tiennent chaque fin d'année dans les entreprises, rappelons qu'il s'agit uniquement d'une obligation de négocier, mais aucunement de trouver un accord ou de réellement procéder à une augmentation des salaires, d'une quelconque manière que ce soit ; rien ne remplace jamais le rapport de force !

Face à ce constat et à la montée des revendications sur les salaires, le ministre du Travail, du Plein Emploi et de l'Insertion Olivier Dussopt a sorti de sa manchette un artifice de plus, en demandant aux « partenaires sociaux » de négocier au niveau interprofes-

sionnel sur le partage de la valeur ajoutée. Après plus d'une dizaine de réunions de négociation, le processus touche à sa fin et il est désormais certain que rien de bon n'en sortira. En effet, la question des salaires n'était même pas à l'ordre du jour, seuls les dispositifs d'épargne salariale y figuraient !

Trois thématiques récurrentes dans nos productions

Parmi les dernières publications du pôle éco sur ces sujets, trois se distinguent particulièrement :

- l'article « Le patronat s'inquiète et s'organise contre les augmentations salariales » dans la *Lettre éco* d'octobre 2022, traitant plus en détail les processus de négociations annuelles obligatoires (NAO), mais également la dynamique d'individualisation des rémunérations ;
- l'article « Revenus – quelques faits essentiels sur les salaires en France » dans la *Lettre éco* de janvier 2023, déconstruisant les principales idées

reçues sur la distribution des salaires dans la population ;

- le « mémo éco » « [Salaire : l'urgence des revalorisations et de l'indexation](#) », faisant le point sur le mécanisme de tassement de la hiérarchie des salaires, les hausses du Smic et la nécessité de mettre en place une échelle mobile des salaires.

Le chemin ne s'arrête pas là, l'inflation non plus, et les prochains mois continueront de voir ces sujets décortiqués avec soin.

Inflation Un sujet revendicatif crucial

L'après-crise Covid-19 a été marquée par le retour de l'inflation à un niveau que l'on n'avait pas connu depuis longtemps. Après des années d'inflation très faible, ce sujet était devenu secondaire. La question du pouvoir d'achat restait prégnante, mais se focalisait plus sur l'évolution des revenus que sur celle des prix.

S'appropriier l'IPC pour mieux s'en servir

L'indice des prix à la consommation (IPC) est utilisé à tout va ; pour indexer le Smic et les pensions, et souvent (surtout quand il était au plus bas) par le patronat lors des NAO. Cela en fait un des indicateurs avec le plus d'impact sur la vie économique du pays. Comme tous les indicateurs, le calcul de l'IPC fait l'objet de conventions, que l'on peut et doit discuter. Au-delà même des modalités de calcul de cet indi-

icateur, il est nécessaire de comprendre comment il est fait pour savoir ce qu'il mesure et ce qu'il ne mesure pas, pour ne pas en faire un usage abusif comme on peut l'observer parfois. En l'occurrence, l'IPC n'est pas l'indice du coût de la vie, il n'a donc pas à être utilisé comme tel, c'est pourquoi nous proposons quelques éléments de correctif pour qu'il s'en approche.

Pour s'approprier au mieux cet indicateur et les notions qui en découlent, le pôle économique

a réalisé un ensemble de [fiches pédagogiques](#)³ sur ce sujet. Auparavant, une *Note éco*⁴ avait été réalisée pour démêler les différents indicateurs et notions utilisées constamment dans le débat public. Ces travaux complètent également des journées d'études animées par le pôle, notamment une journée lors du stage confédéral sur les salaires.

L'inflation, un enjeu de luttes

Au-delà de la question de compréhension des indicateurs à considérer et à utiliser, le pôle économique s'est aussi attaché à mettre en avant la question du rapport de force et de lutte des classes qui sous-tend l'inflation. En effet, le patronat met constamment en avant le risque d'une boucle « prix-salaires », avec l'idée qu'une augmenta-

3. Voir « Fiches pédagogiques - Inflation, pouvoir d'achat ».

4. Voir « Note éco - Pouvoir d'achat, comprendre la réalité des chiffres ».

tion générale des salaires serait contreproductive et risquerait de mener à de l'hyperinflation. Au contraire, nous mettons en avant que cette boucle « prix-salaires » est un mythe et que ce l'on observe plutôt dans la situation actuelle est une boucle « prix-profits ». De fait, les grandes entreprises subissent des hausses de leurs coûts de production, mais refusent de rogner sur leurs marges et répercutent

totallement ces hausses sur les prix. Certaines en profitent même pour augmenter leurs marges, ce ne sont ni plus ni moins que des profiteuses de crise.

Cette lutte entre capital et travail qui s'observe sur le terrain de l'inflation est expliquée dans [cette Note](#)⁵.

Une [autre Note](#)⁶, publiée bien avant que l'inflation ne se manifeste de nouveau, permet de comprendre les tenants et

les aboutissants et démontrer quelques idées reçues.

Depuis la flambée de certains prix, nous consacrons également une rubrique dédiée aux « prix qui montent » dans chaque *Lettre éco*.

Enfin, ce sujet étant revenu au cœur de l'actualité, nous avons pu écrire de nombreux « mémos » et articles *Lettre éco* sur le sujet, qu'il est possible de retrouver sur [le site de l'espace revendicatif](#)⁷.

Les coûts du capital Des dividendes aux aides publiques

Moins médiatiques que le prétendu « coût du travail », les coûts du capital ont un impact important sur la société. Quels sont-ils ? Quels sont leurs enjeux ? Quels outils pour la lutte ? Retour sur les travaux du pôle économique sur la question.

Un axe revendicatif de premier ordre

À force de matraquage médiatique, nous connaissons toutes les « coûts du travail » ! Les salariées coûteraient « trop cher » (alors que nous produisons la richesse). Curieusement, rien ou presque n'est dit du « coût du capital » (soit, dans sa définition la plus stricte, la partie non-réinvestie du profit, essentiellement les dividendes)... alors même qu'il explose depuis quarante ans ! C'est un axe revendicatif majeur à la CGT. Derrière cette question se pose celle (essentielle !) du par-

tage de la valeur ajoutée, et donc de la part qui revient aux salaires et aux propriétaires des capitaux. C'est le fondement même de la lutte des classes qui transparaît dans la question du coût du capital. Pour une explication rapide, voir la vidéo réalisée sur le sujet⁸.

Définir les coûts du capital

Le coût du capital, c'est plusieurs choses à la fois ; il n'y a donc pas *un*, mais *des* coûts du capital. C'est, comme on l'a dit, un coût *financier*, qui correspond globalement au versement de dividendes. Des dividendes, c'est moins de

salaires versé, c'est aussi simple que cela.

C'est également un coût *économique*: le pouvoir des actionnaires, leur volonté de « faire sortir du cash », se traduit par une faiblesse de l'investissement dans l'outil, par des embauches trop faibles.

C'est ensuite un coût *social*: le « maltravail », l'épuisement, les maladies professionnelles, la dégradation des conditions de travail... Tout cela découle d'une organisation de la production toute entière dédiée à la seule rentabilité actionnariale.

Plus globalement, le coût du capital est un enjeu de pouvoir. Qui décide de la production ? de sa destination ? Pour l'heure, une minorité, parce qu'elle possède, décide pour nous toutes et tous, alors même que nous produisons la richesse.

5. Voir « *Note éco - Derrière l'inflation, le conflit entre le capital et le travail* ».

6. Voir « *Note éco - L'inflation : De quoi s'agit-il au juste ? Faut-il craindre son retour ?* »

7. analyses-propositions.cgt.fr/

8. cgt.fr/actualites/france/fiscalite-mobilisation/decryptages-quel-est-le-cout-du-capital

Les aides aux entreprises : l'explosion de ce nouveau coût du capital

Une manifestation plus récente du coût du capital vient des montants colossaux que la puissance publique dépense pour soutenir les profits des entreprises. Grâce à un rapport de recherche commandé par la CGT, nous savons désormais que les aides aux entreprises s'élèvent à pas moins de 200 milliards d'euros en 2021, soit quasiment trois fois le budget de l'Éducation nationale !⁹ C'est tout simplement la première dépense de l'État. Il y a un enjeu de lutte majeur, dans les entreprises (imposer la conditionnalité de ces aides en matière de salaires, d'embauches, de temps de travail) et au-delà (imposer le développement de nos services publics, la sécurité sociale

professionnelle). Ces aides aux entreprises sont un rappel que les salarié-es des fonctions publiques sont également concerné-es par la question du coût du capital : ce qui est dépensé pour le capital ne l'est pas pour leur salaire.

Des outils de lutte contre le coût du capital

De nombreuses publications sont disponibles et en projet sur ces thématiques majeures. Citons-en quelques-unes.

- Des « mémos » pour suivre le niveau des dividendes, les résultats des entreprises sont régulièrement fournis¹⁰. D'autres publications montrent que le coût du capital concerne également les TPE/PME¹¹.
- Notre « Baromètre éco » contient un chapitre entier

dédié au coût du capital¹².

- Nous disposons de supports de formation – qui évoluent systématiquement suivant les chiffres les plus récents – sur le coût du capital.
- Un dépliant sur les aides publiques est en cours de préparation et sera disponible prochainement pour répondre à la question : qu'aurait-on pu faire de mieux que la distribution des 200 milliards d'euros d'aides publiques ?
- Le guide « Lutter avec les chiffres » vise à saisir concrètement ce coût du capital à partir des chiffres de l'entreprise.

Sur ce sujet comme sur les autres, le pôle éco continuera à fournir des clés d'analyse au service direct des luttes !

Éléments économiques dans l'entreprise Mieux comprendre son entreprise et lutter à partir de ses chiffres : une nécessité

Nombre de nos camarades sont confronté-es à l'étude des chiffres de leur entreprise, par exemple les élu-es aux IRP. Le pôle économique les accompagne à travers ses publications.

On travaille tou-ttes quelque part : dans un atelier ici, une succursale de ventes là, un bureau encore ailleurs. Cette réalité physique très concrète aurait presque ten-

dance à faire oublier le fait que chacun de ces lieux se rattache à une entreprise, elle-même inscrite dans un écosystème d'acteur-rices, d'institutions, mais

aussi dans un réseau composé d'autres entreprises, client-es, fournisseur-es, etc.

Évidemment, une partie importante de notre travail et des conditions dans lesquelles on l'exerce dépend très directement de l'entreprise à laquelle on appartient (sa taille, son secteur

9. analyses-propositions.cgt.fr/aides-publiques-aux-entreprises-le-rapport

10. analyses-propositions.cgt.fr/memo-eco-80-milliards-deuros-pour-les-actionnaires-du-cac-40

11. analyses-propositions.cgt.fr/memo-eco-ce-qui-coute-vraiment-aux-petites-entreprises-comprendre-le-cout-du-capital-pour-les
12. Voir le chapitre 4 du « Baromètre » : analyses-propositions.cgt.fr/barometre-eco-2023-indicateurs-economiques-et-sociaux-de-la-cgt

d'activité, etc.). Mais de manière moins immédiate, l'autre partie de notre quotidien de travail dépend du réseau extérieur dans lequel s'insère notre entreprise.

De ce fait, comprendre et peser sur notre quotidien de travail nécessite de comprendre et d'articuler ces deux dimensions. Pourquoi est-ce si compliqué de négocier des augmentations de salaires ? Qui prend réellement la décision ? Quelles sont les marges de manœuvre réelles de mon entreprise ?

Voilà quelques-unes des très nombreuses questions que nous nous posons tou-tes au quotidien.

Un outil de lutte

C'est dans cet esprit que nous avons travaillé ces derniers mois, au pôle économique confédéral, afin de donner autant de matière que possible aux camarades pour amorcer (et approfondir) des réponses à ces questions. S'il est possible et nécessaire de construire une partie de ses réponses seule, l'appui d'une experte – bien mobilisée – est souvent indispensable pour compléter.

L'aboutissement de ce travail est un guide, « Lutter avec les chiffres ». Il se veut aussi exhaustif et pratique que possible, compagnon de tou-tes les camarades confronté-es à l'expertise économique et, plus globalement, aux chiffres des entreprises. Pensé non pas comme une baguette

magique mais comme un véritable outil confédéral au service des luttes, il est construit de la manière suivante :

- d'abord, nous donnons aux camarades des clés de compréhension syndicales sur les documents comptables, ce qu'ils contiennent, et le regard CGT que l'on peut porter sur eux ;
- ensuite, nous expliquons concrètement les « manœuvres » et les stratégies du capital pour affaiblir le travail et en augmenter l'exploitation, et comment on retrouve (mais pas toujours) ces manœuvres dans les comptes ;
- nous proposons ensuite des éléments concrets avant l'expertise : quelles informations va-t-on aller chercher ? Quelles questions poser clairement ? Qu'espère-t-on obtenir comme informations ? Dans le cadre de quelle mission d'expertise ?
- Enfin, des clés de lecture du rapport d'expertise lui-même, des conseils à court, moyen et long terme sont données afin de pouvoir utiliser le plus efficacement l'expertise dans notre travail revendicatif.

Décrypter l'actualité des entreprises

Les médias (presse, radio, télévision) nous abreuvent régulièrement de contenu sur ce qui fait

l'actualité des entreprises – principalement les grosses : scission de Renault par-ci, défaillance de Camaïeu par-là, amende record de McDonald encore ailleurs. Ces événements sont à la fois très ciblés, dans le sens où, au bout du compte, ils ne touchent qu'un certain nombre d'entre nous, et loin d'être anecdotiques, puisque les ressorts qui guident ces actualités sont avant toute chose ceux du capitalisme contemporain, transposables d'une entreprise à une autre.

À l'opposé de la logique très globalisante qui a guidé la réalisation du livret « Lutter avec les chiffres », nous avons donc tâché de décoder, autant que possible, les mécanismes à l'œuvre dans ces cas concrets, à travers l'ensemble de nos publications. Depuis l'été 2022 en effet, chaque *Lettre éco* dispose de son encadré décodant un fait d'entreprise, l'idée étant de faire ressortir les différents endroits où peuvent se loger le conflit entre capital et travail au sein de celle-ci. De la même manière, nos « mémos éco » prennent appuis sur des exemples précis d'entreprises ayant tantôt profité de manière opportuniste de l'envolée des prix de l'énergie (TotalEnergie, CMA CGM), tantôt concédé des enveloppes de NAO bien supérieures à celles des autres entreprises, mais toujours inférieures à l'inflation (Stellantis).

Financement de l'économie Un enjeu de rapport de force

Dettes publiques : l'expression matraquée sans cesse par les médias et les gouvernements finit par faire peur. Est-ce vraiment justifié ? Le pôle éco a déjà répondu à cette question dans plusieurs de ses publications, et propose d'autres pistes de réflexion pour répondre aux enjeux de financement.

La dette : un formidable outil de discipline

La thématique des « moyens » est une constante des discours politiques. En 2007, François Fillon, alors Premier ministre, déclarait être à la tête d'un « État en faillite ». En 2022, Bruno Le Maire, ministre de l'Économie et des Finances, expliquait que la France en était à « l'euro près ». La réponse logique ? Réduire la sacro-sainte « dette publique ». Ce discours, que l'on retrouve dans la totalité des économies capitalistes avancées, vise à poser une chose simple : il n'y a pas d'alternative à la réduction des dépenses publiques, à l'austérité, à la destruction des services publics.

Le gouvernement doit désormais faire face à ses contradictions : les dépenses publiques, lors de la crise sanitaire comme de la crise énergétique actuelle, ont explosé pour maintenir le *statu quo*, à commencer par le niveau des profits... sans que cela ne conduise à l'effondrement financier. Germe alors dans nos têtes ce que nous savions de longue date : rien ne nous empêche de mener une *autre* politique économique radicale-

ment différente. C'est une affaire de rapport de force.

Agiter l'épouvantail de la dette est une stratégie ancienne, qui a fonctionné pendant de longues années. Car en cas de désobéissance des populations, gare au courroux des « marchés », force abstraite qui viendrait sanctionner les comportements démocratiques déviants. La population grecque, abandonnée à la barbarie des institutions financières par les gouvernements européens, sert désormais de repoussoir en Europe. La dette publique est un formidable outil pour discipliner les peuples.

Rétablir quelques vérités sur la dette publique avec les productions du pôle éco

Comme toujours en matière économique, derrière la technique (les taux d'intérêt, l'Agence France Trésor, les titres de dette) se cache toujours la politique. Qu'est-ce que la dette publique ? Qui la détient ? Comment l'État se finance ? La dette est-elle un « fardeau » ? Quel est le rôle de la Banque centrale ? D'où vient la hausse de la dette ? À toutes ces

questions, nous avons répondu par une dizaine de [fiches explicatives](#)¹³. Une journée d'étude avec la Fédération des finances a également été organisée¹⁴. Chaque militant-e CGT peut désormais être équipé-e sur ces questions qui reviennent cycliquement dans le débat public.

Partir à la conquête sur les enjeux de financement

Si l'on devait résumer en quelques mots la logique revendicative sur les questions de monnaie et de dette publique, on dirait ceci : contrôler collectivement l'argent, à commencer par l'argent public ! Cela passe par plusieurs canaux.

- Dans l'entreprise, et en lien avec l'expert-e, lutter pour la **conditionnalité des aides publiques**¹⁵.
- Lutter contre les **cadeaux fiscaux** pour le capital.
- Plus globalement, lutter pour la mise en place d'un **pôle financier public**. Pour bien comprendre cet enjeu, lire la *Note éco – Que faire de la dette Covid ?*¹⁶

Sur les questions de financement, nous continuerons à éclairer et équiper les camarades. Derrière le financement de l'économie se camoufle toujours la question du pouvoir sur l'argent, de l'entreprise jusqu'aux institutions internationales.

13. analyses-propositions.cgt.fr/fiches-pedagogiques-comprendre-la-dette-publique

14. cgtfinances.fr/presse-et-documents/videos/article/journee-d-etude-dette-publique

15. Voir l'article « Mieux comprendre son entreprise et lutter à partir de ses chiffres : une nécessité », page 8 de cette lettre.

16. analyses-propositions.cgt.fr/note-eco-que-faire-de-la-dette-covid-perspectives-revendicatives

Réduction du temps de travail

Retrouver le chemin du progrès

La crise sanitaire a replacé le temps de travail comme véritable outil de stabilisation de l'emploi en période de troubles économiques. En effet, le chômage partiel a massivement été utilisé, notamment durant le confinement du printemps 2020 pour ajuster le besoin de main d'œuvre à la demande¹⁷.

La nouvelle campagne des 32 heures

La réflexion sur la question de la réduction du temps de travail a pu être actualisée au niveau confédéral à partir du travail réalisé pour la campagne « 32 heures » menée en 2016. Ce travail a pu aboutir au lancement d'une nouvelle campagne « 32 heures », le 14 octobre 2021. Le pôle éco a alors activement participé pour aider à la rédaction du livret « 32 heures », support de la campagne. Les camarades du pôle éco sont aussi intervenu-es auprès des organisations demandeuses pour accompagner des élu-es membres du groupe de travail sur les 32 heures. Ces journées d'études

ont été nombreuses et ont démontré l'intérêt pour cette question, au cœur de la lutte sociale depuis des siècles.

Le financement des 32 heures, un enjeu central

Comme pour toute mesure de progrès social, les partisan-es du statu quo, voire du recul social, opposent l'argument financier et le fatalisme. Leur objectif est simple : imposer l'idée qu'« il n'y a pas d'alternative ».

L'objectif du pôle éco est, au contraire, de montrer qu'il existe des marges de manœuvre importantes, qui doivent faire l'objet de discussions et décisions politiques. Le rôle des économistes est d'ou-

vrir le champ des possibles plutôt que de le refermer.

Ce travail sur le financement des 32 heures a donné lieu à *une Note éco*¹⁸ sur le sujet. C'est l'occasion de rendre hommage à Michel Husson, qui avait relu cette note et permis de l'améliorer par ses conseils avisés. Sa contribution à la réflexion progressiste sur le temps de travail, comme sur d'autres sujets, a été majeure¹⁹.

La réduction du temps de travail a été régulière tout au long du xx^e siècle. Depuis plus de vingt ans, ce processus historique est en panne. Nous assistons à un partage sauvage du temps de travail, laissé aux mains du patronat. Cela se matérialise par, d'un côté, les heures supplémentaires, et de l'autre, les temps partiels subis et le chômage de masse. Revenir à un partage socialisé du temps de travail via sa réduction organisée est un enjeu majeur pour notre société.

Environnement

Une question de plus en plus incontournable

La mandature qui est en train de s'achever aura vu l'accélération de l'importance des questions environnementales, que ce soit dans le débat public, où la question est devenue incontournable, ou au sein de notre organisation.

Ainsi, une journée d'étude confédérale sur la question de l'énergie

a été organisée en 2021, dont les vidéos sont disponibles en ligne

sur la page Youtube confédérale ([partie 1](#) et [partie 2](#)). Cette journée a également donné lieu à la publication d'un 4-pages livret sur la question de l'énergie.

Plus d'une dizaine de journées de formation ont eu lieu, dans des

17. Voir l'article « Une crise révélatrice de la relation entre temps de travail et emploi », dans la *Lettre éco* d'octobre-novembre 2021.

18. Voir *Note éco – Le point sur les possibilités de financement de la réduction du temps de travail et des 32 heures*.

19. Voir le dossier « Autour des travaux de Michel Husson », dans la *Lettre éco* de juillet-août 2021.

unions départementales ou fédérations, avec présence des pilotes du collectif. Plusieurs autres formations et interventions sont d'ores et déjà prévues dans les prochains mois.

Initiatives locales

Le sujet de l'environnement s'est également imposé dans nos organisations CGT. Voici quelques exemples d'initiatives.

- Dans les Hautes-Alpes, l'union départementale 05 ainsi que le secteur cheminot de Gap sont moteurs sur le projet Mobil'Alpes, qui milite pour proposer des alternatives à l'usage de la voiture individuelle, dans une logique de réponse aux besoins du territoire et de protection de l'environnement.
- Dans les Deux-Sèvres, l'union départementale 79 est fortement partie prenante dans la lutte contre les mégabassines depuis 2016, pour des raisons d'accès à ce bien commun qu'est l'eau et d'utilisation des fonds publics. Ces ouvrages étaient en effet en grande majorité financés par les agences de l'eau, voire les fonds européens.
- En Isère, l'union départementale 38 travaille beaucoup avec d'autres organisations au sein du collectif PJC – Alliance écologique et sociale (anciennement Plus jamais ça), avec notamment plusieurs publications à leurs actifs, sur les transports, l'agriculture et l'alimentation ou les services publics.
- En Loire-Atlantique, les camarades de l'union locale de

Nantes ont créé un éco-syndicat, dans le but de former et de se saisir massivement des enjeux environnementaux.

- Dans les Pyrénées, les camarades de l'union départementale 65 se sont mobilisé-es, aux côtés d'autres organisations, contre le projet de méga-scierie Florian.
- Chez France Télévisions, le syndicat CGT souhaite batailler afin d'influencer la ligne éditoriale sur le traitement des sujets environnementaux, afin qu'ils soient traités avec sérieux.
- Chez Renault, les camarades défendent un projet de petit véhicule électrique léger et populaire, entièrement fabriqué en France et à moins de 15 000 €.
- Partout en France, les cheminots CGT se battent pour la réouverture de lignes de train et le développement du fret ferroviaire.

Partout dans notre organisation, le sujet de l'urgence environnementale vit, parfois à travers d'autres luttes, mais il est bien présent. Le terreau est fertile, il ne reste qu'à booster la pousse !

Matériel et outils à disposition

Un certain nombre de productions ont également été réalisées par le collectif Environnement ou par la Confédération et sont à la disposition des organisations.

- « Le progrès social et environnemental, c'est Possible et urgent ! »
- Livret – « L'enjeu social des questions environnementales dans le champ d'action des CSE ».

- Propositions CGT sur la future stratégie française énergie climat (SFEC).
- Pas d'emploi sur une planète morte !
- Repères revendicatifs développement humain durable.
- Fiche « Loi climat », « La conditionnalité écologique et sociale des aides publiques, fer de lance de la réindustrialisation »
- Fiche « Loi climat », « Oui Pub : emplois menacés faute d'anticipation et de concertation »
- Fiche « Loi climat », « Fin de la vente des véhicules les plus polluants »

L'espace revendicatif publie régulièrement des « mémos » sur des sujets de fond et d'actualité afin d'apporter des clés de compréhension.

- « Méga-bassines, fausse solution mais vraie privatisation de l'eau ! »
- « Le coût des catastrophes climatiques ».

Au moment où nous écrivons ces lignes, des « mémos » et *Notes* sur les zones à faibles émissions mobilité (ZFE-m), l'état des réserves en eau, les liens entre réforme des retraites et environnement ou encore le dernier rapport du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) sont en attente de publication.

Enfin, le Radar travail et environnement a été lancé par l'Ugict et le collectif Pour un réveil écologique en décembre 2022 et est à la disposition de toutes les organisations.

Perspectives

Nous souhaitons renforcer massivement notre accompagnement des organisations qui souhaitent

travailler (ou qui le font déjà) sur ces thématiques devenues incontournables. Il est également indispensable que l'information sur le sujet, en particulier les initiatives et les retours d'expérience locale (comme celles citées plus haut), circule mieux afin qu'elle soit valorisée. Dans cet esprit, la construction d'un réseau de « référents environnement » est en réflexion. La mise en place d'une ou deux journées confédérales d'échanges sur la thématique environnementale est également à l'étude.

En matière de production, plusieurs projets sont en cours.

Dans les prochaines semaines, un dossier complet sur la politique de lutte contre les incendies de forêts, construit avec les organisations

CGT concernées, sera publié. Il sera accompagné vers le mois de mai par un 4-pages grand public destiné à être diffusé massivement. Sur le même modèle, des sujets comme l'exploitation des forêts ou la gestion de l'eau seront probablement abordés rapidement.

La réalisation d'un livret résumant les enjeux environnementaux, climatiques et de biodiversité et mettant en parallèle les revendications CGT est prévu pour le courant de l'année 2023.

Enfin, nous continuerons à fournir des « mémos » et des analyses synthétiques afin d'aider au mieux nos camarades à se saisir des enjeux environnementaux.

Nous continuerons également à faire vivre nos positions et pro-

positions au sein du collectif PJC-Alliance écologique et sociale, en accord avec les orientations qui seront votées au 53^e congrès.

Nous rappelons encore et toujours que nous sommes au service des organisations de la CGT. Ainsi, n'hésitez pas à nous contacter via l'adresse environnement@cgt.fr pour toute demande ou éclaircissement.

Alors que l'urgence est toujours de plus en plus présente et que le gouvernement et le patronat ne font RIEN (sauf à utiliser ce prétexte pour supprimer des emplois ou vendre du *greenwashing*), il est de notre devoir de nous emparer à fond de cette thématique.

Égalité femmes-hommes

Retour sur les travaux du pôle éco en matière d'égalité entre les femmes et les hommes

L'égalité femmes-hommes repose sur deux piliers : d'une part, il s'agit d'intégrer l'égalité femmes-hommes dans toutes les activités économiques ; d'autre part, de porter des questions spécifiques qui concernent cette égalité.

Approche intégrée de l'égalité

Nous avons intégré systématiquement une approche genrée dans l'analyse des données économiques, comme en témoignent le « Baromètre éco », ou encore les données publiées dans la *Lettre éco*. Sur les principales actions et revendications de la CGT, une analyse genrée a été menée également : par exemple sur les effets de la crise du Covid-19, sur la question des

hausse de salaires, sur l'évolution du Smic, sur la revendication des 32 heures, sur la réforme des retraites en cours (idem pour celle de 2019), etc.

Approche spécifique de l'égalité femmes-hommes

Les politiques en matière d'égalité font l'objet d'une analyse régulière, comme : les effets de l'index égalité femmes-hommes ou encore le

bilan de la loi Copé-Zimmerman sur les femmes dans les conseils d'administration, les effets à attendre de la dernière Loi dite Rixain sur l'indépendance économique des femmes.

La question des inégalités salariales entre les femmes et les hommes est suivie régulièrement, lors de la publication, d'études statistiques. Nous avons piloté une étude de l'Ires pour la CGT : « Investir dans le secteur du soin et du lien aux autres, un enjeu de l'égalité femmes-hommes » qui vient de s'achever (février 2023). Elle présente les résultats des trois volets d'étude :

- Un premier vise à évaluer le coût d'une revalorisation salariale de tous ces métiers du soin et du lien très féminisés et très sollicités depuis la crise ; le nombre d'emplois nécessaires pour satisfaire tous les besoins dans le domaine, ainsi qu'une évaluation globale du coût total de ces créations d'emplois revalorisés.
- Un second volet présente les résultats d'une consultation « Mon travail le vaut bien » auprès de 6900 professionnelles du secteur du soin et du lien aux autres.
- Enfin, trois études de cas sur les aides-soignantes, les assistantes de services sociaux et les sages-femmes permettent de montrer à quel point ces métiers sont dévalorisés, si on les compare avec des métiers à prédominance masculine (filière technique) comme le prévoit la loi sur l'égalité salariale pour un travail de « valeur égale ».

Recherche

La CGT a publié dix rapports en quatre ans

Depuis 1982, la CGT administre, avec cinq autres organisations syndicales, l'Institut de recherches économiques et sociales, et perçoit tous les ans via cette association une subvention publique qui lui permet d'initier et de financer des études ou recherches, à raison de deux ou trois par an, travaux dont les thématiques sont arrêtées par le Bureau confédéral. Depuis le 52^e Congrès, la CGT a publié dans ce cadre dix recherches, dont les rapports et présentations sont disponibles en ligne sur le site de l'Ires (ires.fr).

Sur ces dix recherches, huit ont été réalisées par des laboratoires et chercheur·ses universitaires (universités de Bordeaux, de Franche-Comté, de Lille, de Montpellier, Paris Nanterre, de Paris 8 Vincennes-Saint-Denis et de Picardie) ou du CNRS. Deux se centraient sur des questions économiques : l'une réalisée par le Centre Études & Prospective du groupe Alpha portait sur le coût du capital, l'autre, parue en novembre dernier, réalisée par le Centre lillois d'études et de recherches sociologiques et économiques (Clersé), sur les aides publiques aux entreprises. Cette dernière a trouvé un écho important dans les médias (*Alternatives économiques*, BFMTV, *L'Humanité*, Médiapart...) mais aussi parmi les décideurs politiques. Elle

illustre tout l'intérêt pour la CGT de disposer ici d'un financement public. Sans celui-ci, ledit rapport – il est venu combler un déficit important de connaissance – n'aurait sans doute jamais vu le jour... Tel est aussi le cas d'une autre recherche consacrée à l'évolution, de 1979 à 2019, des droits à indemnisation à l'assurance chômage.

Concernant toujours les sujets de nature économique, les projets en cours, plus ou moins avancés, portent sur la gestion de l'emploi par les entreprises durant la crise du Covid, les phénomènes de désindustrialisation/réindustrialisation, la mesure de l'inflation (indice des prix à la consommation) et du coût de la vie, les privatisations et la réduction du temps de travail.

Parmi les autres thématiques de recherche soulignons la place accordée à la question centrale du travail – trois études parues depuis mars 2019 s'y intéressent – en lien notamment avec les évolutions technologiques (Révolution numérique...) – et à celle du genre. Les enjeux territoriaux sont également pris en compte. Une recherche s'est ainsi penchée sur le phénomène de la métropolisation, une autre sur le retrait des services publics en milieu rural et son incidence sur les catégories populaires.

La période écoulée se caractérise aussi par l'importance des travaux consacrés aux secteurs sanitaire et social (aides à domicile, personnel soignant, etc.).

La plupart des travaux évoqués associent/ont associé étroitement des services confédéraux, mais aussi des organisations de la CGT (Fédération des cheminots, Fédération des salariés du secteur des activités postales et de télécommunications, Fédération des travailleurs de la métallurgie, CGT Isère, Institut CGT d'histoire sociale...). Certains répondent d'ailleurs directement à leur demande.

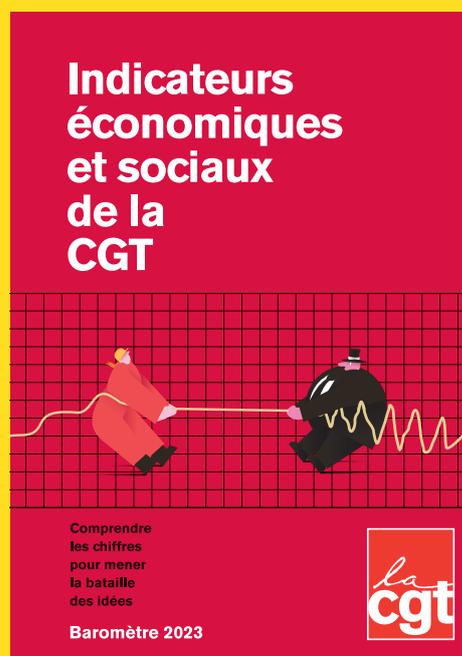
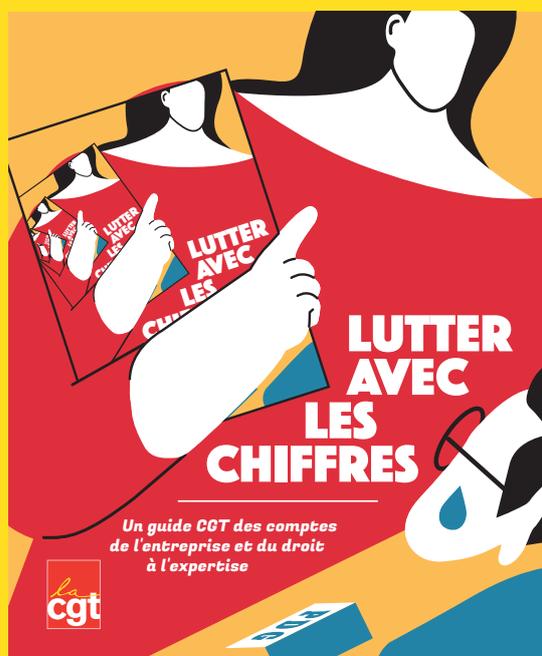
Nos productions

RETROUVEZ LES DERNIÈRES PUBLICATIONS DU PÔLE ÉCO...

... le dépliant « Derrière les milliards, des choix »

... le guide « Lutter avec les chiffres »

... « Les indicateurs économiques et sociaux de la CGT » édition 2023



... ET BIEN D'AUTRES SUR ANALYSES-PROPOSITIONS.CGT.FR !

À LIRE

Retrouvez plus d'informations sur analyses-propositions.cgt.fr



analyses-propositions.cgt.fr, c'est le site de l'espace revendicatif de la CGT.

Vous y trouverez toutes les publications du Pôle éco (y compris cette lettre), mais aussi les autres publications de l'espace revendicatif, des informations, des dossiers thématiques, nos revendications...

Alors à bientôt sur analyses-propositions.cgt.fr et sur cgt.fr !

Repères statistiques

Salaires

- > **Salaires net médian** en équivalent temps plein (en 2020):
 - ensemble: 2 005 €;
 - femmes: 1 881 €;
 - hommes: 2 101 €.
- > **Écart de salaire femmes/hommes**: 15,2 % en équivalent temps plein (F: 2 280 €; H: 2 689 €) mais en réalité davantage, car il y a plus de femmes que d'hommes à temps partiel
- > **Smic mensuel net**: 1 353,07 € (8,92 € l'heure)
- > **Smic mensuel brut**: 1 709,28 € (11,27 € l'heure)
- > **Pension des retraites**: 1 509 € en 2020 (montant mensuel moyen brut par retraité, tous régimes confondus).
- > **RSA « socle »**: 598,54 € pour une personne seule, 897,81 € pour un couple ou personne seule avec un enfant (sans aide au logement).

Emploi

- > **Emploi total**: 28 244 000 en 2020.
- > **Emploi salarié**: 25 152 000 en 2020.
- > **Emploi à temps partiel**: 4 126 500 en 2020.
- > **Nombre de chômeurs** (au sens du bureau international du travail): 2 351 000 en 2020.
- > **Sous-emploi salarié**: 2 960 100 en 2020 (*personnes ayant un emploi à temps partiel mais qui souhaitent travailler davantage et sont disponibles pour le faire. Sont inclus également les salariés ayant involontairement travaillé moins que d'habitude – chômage partiel, mauvais temps, etc.*).

Données générales

- > **PIB**: 2 500,9 Mds € en 2021.
- > **Consommation des ménages**: 1 264,8 Mds € en 2021.
- > **Investissement des entreprises**: 330 Mds € en 2021.
- > **Dividendes versés** (par les SNF): 230,2 Mds € en 2021
- > **Budget de l'État**: 488,7 Mds € en 2020 (exécution 2020) dont charge de la dette: 36,2 Mds €.
- > **Recettes nettes de l'État**: 300,8 Mds € en 2021 (révisé) dont:
 - **impôt sur le revenu**: 77,0 Mds €;
 - **impôt sur les sociétés**: 36,4 Mds €;
 - **TVA**: 92,4 Mds €.
- > **Exportations**: 500,9 Mds € en 2021.
- > **Importations**: 585,6 Mds € en 2021.
- > **Solde du commerce extérieur**: - 84,7 Mds €.